

## SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2020 À 19 h 00

Nombre de Conseillers

en exercice : 19

présents : 13 procurations : 5

votants : 18

L'an deux mille vingt, le vingt-deux du mois d'octobre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis en la maison commune sur la convocation individuelle adressée le 16 octobre 2020 et sous la présidence de monsieur le maire.

Sont présents MM. et Mmes : Jean TISSOT – Hélène PERDRIELLE – Cristelle VEILLARD – Bruno PÉCHON – Jean GALÉRA – Annie ROLLANDIN – Maryse VANNEL – Jean-Paul BADIA – Stéphane IDÉ – Alberto DE SOUSA – Isabelle PILLON – Ghislaine PIOT – Véronique GRILLET – Stéphane FICCA.

Absents ayant donné pouvoir : Cathy GARCIA EBOLI a donné pouvoir à Hélène PERDRIELLE

Olivier LAURENT a donné pouvoir à Stéphane IDÉ

Julien LEPRÉ a donné pouvoir à Jean TISSOT

Isabelle PILLON a donné pouvoir à Bruno PÉCHON

Magalie SURJUS a donné pouvoir à Cristelle VEILLARD

Absent : Romain GENESSEY

Secrétaire pour la séance : Stéphane IDÉ

En l'absence de remarques, le procès-verbal du précédent conseil municipal du 16 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.

### **DÉLIBÉRATION N° 2020-046**

#### **LOCATION DE L'ÉTANG COMMUNAL**

Le bail de location de l'étang communal à l'association de pêche de Chaponnay est renouvelé chaque année depuis que la commune a fait l'acquisition de l'étang. Les termes du bail sont à préciser (en particulier, qui fait quoi pour l'entretien). Le conseil adopte la reconduction de la location pour une année : du 12 novembre 2020 au 11 novembre 2021. Cela laisse le temps de réfléchir à la destination de cet étang pour 2021.

**Voté à l'unanimité.**

Les cartes de pêche sont en vente à la boulangerie.

### **FORÊT DE JUSTIN (M. DUMAS)**

Une rencontre est programmée le 29 octobre avec une représentante du service Aménagement et Droit des Sols (ADS) de Vienne Condrieu Agglomération pour vérifier la faisabilité de son projet et quelles sont les conditions de cette faisabilité.

### **BAIL DENTISTE**

Le local attenant à la mairie est loué à la dentiste depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018 pour 500 €/mois. Ce local est partagé avec un autre confrère. Elle cherche à s'installer sur Villette-de-Vienne, et a repéré une maison à vendre avec pour projet d'installer son activité professionnelle dans la grange attenante. C'est malheureusement interdit par les règles d'urbanisme à l'endroit envisagé.

Nous souhaitons récupérer le local à l'avenir. Le bail arrive à terme le 31 mars 2021. Il faut traiter ce sujet avant reconduction tacite. L'objectif est d'aider la dentiste à trouver un local adapté à son activité.

### **MAISON TOCHON**

Un rendez-vous chez Maître Moine, notaire de la commune, est prévu le mercredi 28 octobre pour signature du compromis de vente pour une somme de 446 000 € (prix net vendeur). Quelques corrections sont encore à apporter au projet envoyé par le notaire, avant la signature.

Il reste du matériel à évacuer dans cette maison. Il appartient à des associations. Par ailleurs, les barrières qui appartiennent à Vienne Condrieu Agglomération vont être déplacées aux services techniques.

### **COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE**

Elle aura lieu à effectif restreint du fait des contraintes sanitaires. La commune prendra à ses frais la gerbe et les chrysanthèmes qui viendront fleurir les tombes des anciens combattants. Le CME devrait participer sans être présent. Une réflexion sur le type de participation (dessin, etc.) est en cours.

### **VŒUX DU MAIRE**

Ils se déroulent habituellement à la salle polyvalente. En cas d'annulation, nous envisageons un format vidéo des vœux, qui seraient mis en ligne le jour dit. L'étude de faisabilité d'une diffusion en direct est également à mener. La commission TIC va se charger de contacter plusieurs professionnels.

Date prévue : mardi 12 janvier 2021 à 18h30.

### **ÉCOLE**

- **Cantine** : Une personne a été recrutée au restaurant scolaire pour la préparation des repas. Elle était initialement prévue pour les surveillances de la cantine et de la garderie. Par conséquent, il manque maintenant une personne de ce côté.
- **Repas de Noël** : Il n'est pas possible de l'organiser dans le réfectoire : la distanciation ne pourrait pas être respectée au regard du nombre d'enfants. Il n'est pas possible de le déplacer à la salle polyvalente : le chauffage à air pulsé n'est pas utilisable dans le contexte de la covid-19. L'orientation prise est d'annuler ce repas, et de le remplacer par une intervention d'un père Noël dans les classes pour distribution de « friandises ».
- **Formations sécurité pour le personnel de l'école** : Une formation sur l'usage des extincteurs est prévue en novembre, et une autre pour les premiers secours est à l'étude.

### **RENOUVELLEMENT DU MATÉRIEL INFORMATIQUE**

L'installation des nouveaux ordinateurs aura lieu le 27 octobre et le remplacement des copieurs avant le 6 novembre. L'achat de 3 téléphones est engagé pour les services techniques et de 2 smartphones pour l'astreinte et l'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

Il est envisagé de faire l'achat d'une tablette pour l'école qui permettrait au personnel municipal d'effectuer directement la saisie des présences des enfants sur le logiciel de cantine et garderie. Le Wifi n'étant pas recommandé, celle-ci utiliserait une carte SIM Data.

### **COMMUNICATION**

Le bulletin communal JI'V a été envoyé à l'impression. Le maire explique qu'il a pris la décision de le faire paraître et s'excuse auprès de la commission TIC qu'il a outrepassée. La distribution se fera à partir de ce week-end.

Concernant le « récap de la semaine » (lettre d'information interne à l'équipe municipale), les conseillers rapportent qu'ils apprécient beaucoup cet outil qui permet d'avoir une vue d'ensemble des actions de la mairie.

### **VIDÉOPROTECTION**

Deux projets sont présentés :

- l'un basé sur une technologie « fibre » proposé par l'entreprise SERFIM pour un budget d'environ 200 000 € ;
- et l'autre basé sur une technologie « radio » proposé par l'entreprise LEASE PROTECT pour un budget d'environ 50 000 €.

Nous nous orientons vers la technologie « radio » de LEASE PROTECT qui présente la solution la plus économique pour une qualité d'image et des fonctionnalités très proches. L'accès aux images issues de la vidéoprotection est limité et défini par un cadre réglementaire strict.

La région AURA attribue des subventions, des démarches sont en cours pour pouvoir en demander une.

### **PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)**

Jean Galéra présente le plan communal de sauvegarde, en particulier le rôle du Responsable des Actions Communales (RAC). Pour plus d'informations, le PCS est consultable sous forme d'un classeur en mairie.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **👉 Aménagement paysagé des abords de la mairie**

Un devis a été établi par l'entreprise Gayvallet. Il s'élève à 1 620 € TTC. Le conseil donne son accord de principe pour dépenser cette somme (la commission des finances ayant validé cette possibilité). La commission cadre de vie va se réunir pour revoir le détail des prestations.

#### **👉 Illuminations de Noël**

Jean-Paul Badia a en charge l'organisation de la mise en place des illuminations. L'installation sera faite à l'identique de celle de l'année dernière.

#### **👉 Locaux commerciaux du Domaine des Poiriers**

Certains sont encore disponibles à la vente, toute l'équipe municipale doit se mobiliser pour faire connaître cette possibilité.

#### **👉 Sou des Écoles**

L'association doit envoyer le document de déclaration à la préfecture pour sa distribution de tartiflette qui est programmée pour le 22 novembre. Si le document n'est pas transmis, l'opération ne pourra pas avoir lieu.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**